

Rapport de la Commission d'Apprentissage

CAMARADE,

La commission vous présente son rapport annuel sur l'activité de l'école pendant l'année écoulée.

Tout d'abord, nous devons vous indiquer que la méthode Carrare, employée en première année donne de très bons résultats. Malheureusement certains de nos élèves ne nous donnent pas satisfaction.

A la rentrée d'octobre nous avons pris 12 élèves en 1^{re} année. A la fin de la période d'essai 7 contrats furent accordés, quatre autres furent reportés à 3 mois et enfin le dernier n'ayant aucune disposition pour notre métier, nous avons dû nous en séparer.

Comme nous vous l'indiquions l'année dernière dans notre rapport, nous avons à nous plaindre de la faiblesse du niveau intellectuel des élèves, sur les 12 élèves de 1^{re} année, 3 travaillaient très bien, les 2 suivants donnent satisfaction, quant aux autres ils sont de capacité médiocre.

Ceci est dû au nombre restreint d'inscriptions qui pour cette année était insuffisant et au faible moyen de pouvoir choisir nos futurs apprentis.

Aussi, pour parer à cet état de chose et pour déceler l'aptitude au métier de ceux-ci, nous vous proposons de faire subir aux candidats retenus, une période de pré-sélection. Celle-ci se ferait en août ou septembre et aurait une durée de 2 semaines au minimum et comprendrait comme travaux pratiques ceux enseignés au début de la 1^{re} année dans la période de contact des élèves avec l'école, à savoir : travail avec le bombé de la lime, traits croisés sur un bloc de 100×50×20, épreuves de traçage, pointage, martelage. Comme épreuves théoriques, celles d'un niveau légèrement supérieur au certificat d'études.

De cette façon, nous pensons obtenir un niveau plus élevé des élèves admis; de ce fait nous éviterons au maximum les licenciements au cours de la période d'essai et nous conserverons un effectif sensiblement égal d'une année à l'autre.

Il est bien entendu que nous établirons la liste des candidats en tenant compte de l'ordre de priorité voté par l'Assemblée de mai 1938.

Les candidats ainsi sélectionnés dont le nombre pourra être de 22 lorsque les demandes d'inscriptions nous le permettront, subiront l'épreuve de pré-sélection dont nous vous entretenons ci-dessus. Lorsque le classement sera établi, les 10 ou 12 premiers seront maintenus.

Pour la 2^e année, le professeur a dû faire des efforts personnels pour s'adapter aux méthodes d'enseignement, nous pensons qu'il serait intéressant qu'il suive le stage prévu par l'Institut national des métiers où il acquerra des notions pédagogiques.

Nous avons dû nous séparer de deux élèves, de 2^e année, un par suite d'absences trop répétées de l'Ecole et par inaptitude au travail, nous avons hésité à le renvoyer quand il était en première année, son père étant en Allemagne. Quant au deuxième, il ne faisait plus rien tant au point de vue pratique que théorique, ses professeurs n'arrivaient pas à obtenir des cahiers à jour, certains étaient en retard d'un mois.

La troisième année nous a donné à peu près satisfaction.

La période des vacances qui était prévue du commencement de juillet à la fin d'août a été prolongée jusqu'au début d'octobre, ceci par suite des événements insurrectionnels du mois d'août.

Nous devons vous indiquer que la situation créée par l'absence du père ou le relâchement de la famille en général a beaucoup influencé sur l'attitude de nos élèves et nous avons dû nous montrer très sévères avec eux.

Par suite des nombreuses alertes et du manque de chauffage cet hiver le rendement des élèves n'a pas été normal.

Nous avons également enregistré au cours de l'exercice actuel, la démission du camarade NEDELLEC, professeur de 1^{re} année. En accord avec le Conseil il a été remplacé par le camarade PUYBONNIEUX.

Les élèves de la promotion 1944 ont été présentés au C.A.P. Sur 10 présentés, 7 ont été reçus et cette année nous avons eu la joie d'obtenir les 1^{re} et 2^e places du classement général du département de la Seine avec les élèves KIEFFER et VINOT.

Nous avons reçu de l'Enseignement Technique une subvention de 50.000 francs, une boîte de compas et deux volumes.

La distribution des prix présidée par notre camarade BRIAT a eu lieu le 5 juillet 1944 et le Conseil de l'A.O.I.P. a accordé les récompenses suivantes :

1 ^{re} ANNÉE	2 ^e ANNÉE	3 ^e ANNÉE
DELAUNAY 110 fr.	VARACHAUD 150 fr.	KIEFFER 250 fr.
CABLEY 100 fr.	LAVIELLE 130 fr.	VINOT 230 fr.
MARZET 95 fr.	LIBOUREL 130 fr.	COSTE 210 fr.
PERONNE 85 fr.	HEILLES 120 fr.	DORVAL 210 fr.
ROHARD 75 fr.	HUTTEAU 110 fr.	LEVESQUE 200 fr.
LANGE 60 fr.	HASTERT 100 fr.	OUANG 150 fr.
PLACE 60 fr.	DEVOISIN 80 fr.	COMON 100 fr.
DELAVENNE 55 fr.	GROJANT 85 fr.	LE MOEL 80 fr.
BAZIRE 30 fr.	BELLANGER 50 fr.	LAFFERRIÈRE 50 fr.
DAON 30 fr.		LAVENANT <i>Jean</i> 40 fr.

En plus, deux prix spéciaux ont été offerts par le Conseil, un de 600 fr. à l'élève KIEFFER et l'autre de 250 fr. à l'élève VINOT pour leur succès au classement général dont nous avons parlé plus haut.

Notre camarade BRIAT nous a fait parvenir une somme qui a été attribuée aux deux meilleurs élèves de 1^{re} et 2^e et qui sont DELAUNAY et VARACHAUD.

L'Amicale des retraités nous a également remis une somme dénommée « Prix de Camaraderie » et qui a été remis à l'élève LAFFERRIÈRE.

Divers fabricants nous ont fait parvenir de l'outillage et quelques objets pour être remis à titre de récompenses, ce dont nous les remercions.

Voici, camarade, résumée la marche de notre Ecole que nous voulons toujours plus prospère et espérons que nous aurons votre accord pour la suggestion que nous vous proposons.

La Commission :
CRÉHANGE CUISSOT DACHE